



## REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE LA PROSPECTIVE ECONOMIQUE ET DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

\*\*\*\*\*

**TDR**  
**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CLASSIFICATION ET**  
**L'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS DU PROJET SWEDD.**

NOVEMBRE 2022

\*\*\*\*\*

## 1. Contexte du projet

La sous-région du Sahel en Afrique est caractérisée par une incidence élevée de pauvreté, d'insécurité alimentaire ainsi que par de multiples contraintes qui ont un impact négatif sur sa sécurité et son développement. La région est confrontée à divers facteurs de fragilité et d'instabilité, allant des conflits, aux sécheresses et inondations récurrentes en passant par la vulnérabilité aux crises mondiales (par exemple, la crise financière, la crise des prix des denrées). Environ la moitié de la population vit avec moins de 1,25 USD par jour, avec plus de 11 millions de personnes exposées au risque de famine et 5 millions d'enfants de moins de cinq à la malnutrition aiguë. La sous-région est très mal classée sur l'indice de développement humain du PNUD.

Au cours des dernières années, la croissance économique a été forte dans les pays sahéliens, mais n'a pas résulté à une hausse du PIB par habitant ni à une meilleure égalité entre les sexes. Sur le plan économique, les pays africains ont enregistré une croissance de 5-8 pour cent en moyenne au cours des dernières années. Mais la croissance économique n'a pas non plus donné lieu à une plus grande égalité entre les sexes notamment en termes de mortalité chez les femmes et d'accès aux opportunités économiques. Le Tchad, par exemple, a connu une croissance économique annuelle impressionnante de 9,4 pour cent entre 2000 et 2008, mais la mortalité maternelle n'a diminué que faiblement (passant de 1099 pour 100.000 naissances vivantes en 2004 à 1.084 en 2010).

La lente transition démographique constitue un facteur sous-jacent clé pour les pays du Sahel n'ayant pas réussi à traduire leur forte croissance du PIB en une plus grande prospérité et en un meilleur bien-être de leur population. Une transition démographique- l'évolution d'un taux élevé de mortalité à un faible taux de mortalité, d'un taux élevé de fécondité à un faible taux de fécondité- a été notée dans toutes les régions du monde. Même si les pays du Sahel ont également commencé leur transition démographique, le rythme est cependant trop lent et ces pays courent le risque de ne pas récolter le dividende démographique. Le dividende démographique est caractérisé par une période de transition démographique d'un pays caractérisée par une forte croissance économique par habitant grâce à une augmentation du rapport de la population d'âge actif (15 à 65 ans) à la population dépendante.

Le projet SWEDD est ainsi une contribution des chefs d'Etats des pays participants et de la Banque mondiale à la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique qui vise l'intensification des investissements en faveur de la jeunesse en tant que levier principal de résilience pour aborder les causes profondes des inégalités, de l'instabilité, et de la vulnérabilité de la région, et aux agendas 2063 de l'Union africaine et 2030 des Nations Unies. L'exploitation du dividende démographique est au cœur de cette initiative régionale dont l'objectif global est d'assurer une croissance inclusive à travers la participation et l'inclusion des femmes et des jeunes dans le développement, y compris les personnes les plus marginalisées et exclues.

## 2. Objectifs du projet

Le projet vise globalement à accélérer la transition démographique (par exemple, la réduction du taux de fécondité et de la mortalité infantile) et à réaliser ainsi les objectifs plus larges qui consistent à déclencher le dividende démographique (par exemple les avantages économiques) et la réduction des inégalités entre les sexes dans la région du Sahel. Cet objectif reflète largement l'engagement pris par l'équipe de pratiques globales de la Banque mondiale en matière de santé, de nutrition et de population à (i) réaliser la couverture maladie universelle ; (ii) financer de manière efficace la santé, assurer la prestation des services et garantir des sociétés saines ainsi que (iii) réaliser les deux objectifs de la Banque mondiale qui sont l'élimination de l'extrême pauvreté et la promotion de la prospérité partagée.

Plus spécifiquement, l'objectif de développement du projet est d'améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur permettre d'accéder plus facilement aux services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité dans certaines régions des pays participants, et d'accroître la génération et le partage des connaissances, des capacités et de la coordination régionales.

### Composantes du projet

Le projet comporte trois (03) composantes et huit (08) sous-composantes qui sont :

- **Composante 1 : Générer la demande pour les services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle en favorisant les changements sociaux et comportementaux et l'autonomisation des femmes et des filles**
  - Sous-composante 1.1 : Lancer la campagne nationale médiatique de communication en faveur du changement social et comportemental.
  - Sous-composante 1.2 : Mettre en place un fonds régional pour préparer, financer et évaluer des programmes pays en matière d'autonomisation des femmes et des adolescents.
- **Composante 2: Renforcer les capacités régionales pour la mise à disposition des produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle (SRMNIN) et de personnel qualifié**
  - Sous-composante 2.1 : Amélioration De L'accessibilité Des Contraceptifs Au Niveau Communautaire
  - Sous-composante 2.2 : Amélioration De La Performance De La Chaine D'approvisionnement Pharmaceutique, Distribution Au Dernier Kilomètre
  - Sous-composante 2.3 : Amélioration De La Disponibilité Des Agents De Sante De Reproduction En Milieu Rural, Renforcement De La Fonction Sage-Femmes Et Autres Personnels Impliqués Dans La Prestation De Services SRMNIN
- **Composante 3 : Favoriser l'engagement politique et renforcer la capacité d'élaboration des politiques liées au dividende démographique et la mise en œuvre du Projet**

- Sous-composante 3.1 : Renforcer le plaidoyer et l'engagement politique sur le dividende démographique aux niveaux régional et national
- Sous-composante 3.2 : Renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques, du suivi et de l'évaluation liés aux questions de dividende
- Sous-composante 3.3 : Renforcer la capacité de mise en œuvre du projet

### **3. Bénéficiaires du projet**

Les femmes et les adolescentes résidant dans les zones à haute vulnérabilité notamment en milieu rural sont les principales bénéficiaires. Trois risques de vulnérabilité sont retenus pour le ciblage des bénéficiaires : le risque de grossesse précoce, le risque de mariage précoce et le risque d'abandon scolaire précoce.

Les bénéficiaires secondaires sont les enfants, les hommes, les travailleurs de santé, les responsables gouvernementaux, les membres de la société civile, les leaders communautaires et religieux.

### **4. Zone d'intervention du projet**

Sur le plan national, la zone d'intervention du SWEDD 2 couvre les provinces du Lac, Kanem, Hadjer-Lamis, Salamat, Batha, Wadi-Fira, le Sud Borkou, l'Ennedi Est, le Mayo Kebbi Est, le Mayo Kebbi Ouest, la Tandjilé et du Chari Baguirmi.

Après quatre ans de mise en œuvre de sa première phase couronnée de succès et au regard de la performance programmatique exceptionnelle, avec un taux de réalisation physique de 98% et un taux d'exécution financière de 95%, le projet SWEDD est entré dans sa deuxième phase depuis janvier 2021. Grâce à ce succès retentissant aux résultats fulgurants, les Hautes Autorités de la République du Tchad à travers le ministère de la prospective économique et des partenariats internationaux, a sollicité et obtenu de la Banque Mondiale, le financement de la deuxième phase avec à la clé une extension géographique et temporelle. Ainsi la zone d'intervention du projet passe de quatre à douze provinces pour une période de quatre ans, soit 2024. Ce qui constitue un acquis considérable. Toutefois, l'ardent souhait du gouvernement est la couverture nationale avec les 23 provinces.

A défaut des ressources substantielles pour le passage à l'échelle nationale, les provinces où les conditions de vie des femmes sont parmi les moins reluisantes du pays et où les inégalités entre les sexes sont plus accentuées, ont été choisies pour bénéficier des interventions du SWEDD2.

Or, avec un taux de fécondité au-dessus de la moyenne en zone Afrique subsaharienne de 7.3 enfants par femme, le Tchad dans son ensemble est frappé par cet indicateur indexé comme principale source de pauvreté fustigeant l'autonomisation des femmes.

Les investissements de la phase de SWEDD 1 ont permis d'enregistrer des progrès significatifs sur les indicateurs qui sous-tendent l'amélioration des conditions des femmes, des jeunes filles et des adolescentes dans les quatre provinces ciblées, sans pour autant assurer aux bénéficiaires la complétude de services. A titre illustratif, nous pouvons parler du piètre état ou même l'absence des infrastructures scolaires et sanitaires dans la zone d'intervention du SWEED 1. Le projet SWEDD a pris en charge la scolarisation des filles à travers les inscriptions, la dotation en uniformes et kits scolaires mais la catégorie de financement de l'IDA n'inclut pas le génie civil. Il est de même dans le domaine de la santé où la promotion de l'accès aux services de la santé de la reproduction ne s'accompagne pas de la construction des structures sanitaires.

Afin de soutenir et consolider les bonnes pratiques largement relayées par la Banque mondiale et d'autres partenaires techniques du projet, il est impératif de conserver les documents dans des bons endroits afin de mieux les traiter. Cependant, le classement consiste à gérer de manière organisée et structurée des documents. Il donne une structure logique et hiérarchique qui permet de classer tous les documents sur tous supports, que le personnel produit ou reçoit dans le cadre de ses activités.

## **5. Objectifs de la consultance**

### **- Objectif général**

L'objectif général de la consultance est de classer et d'archiver les documents du projet afin de permettre de conserver et de stocker les documents de manière sécurisée et organisée pour un accès simple et rapide par toute personne concernée. L'Archivage doit se faire sous forme papier et numérique.

### **Objectifs spécifiques :**

Spécifiquement, il s'agit de :

- Mettre en ordre les documents sur la base de critères et règles pré établis ;
- Conserver et stocker les documents de manière sécurisée et organisée pour un accès simple et rapide par toutes les personnes concernées ;
- Renforcer l'efficacité de la gestion et de la conservation de l'information ;
- Répondre parfaitement aux besoins spécifiques du projet et appliquer un plan qui correspond bien aux usages et possibilités d'action du personnel qui en fait usage ;
- Assurer la protection de l'information confidentielle (gestion du risque dans le cadre des Projets d'Investissement) ;
- Impliquer et former le personnel pour escompter sur le long terme des gains de temps, d'efficacité et de productivité.

## **6. Description des activités**

- Rédiger un rapport de consultance comportant toutes les données permettant de déterminer l'importance et l'efficacité d'un bon classement ;
- Présenter ce rapport lors d'un atelier technique avec les personnels du projet.

## **7. Livrables attendus**

Pour cette mission, les livrables attendus (en version numérique et en version papier) sont :

- Un rapport de mission qui détaille la méthodologie et le calendrier d'exécution
- Un document de la vision prospective de la stratégie du projet en matière d'archivage et de classement ;
- Le rapport de synthèse de la consultance.

## **8. Délai de réalisation**

Le délai nécessaire pour la réalisation de la présente mission est estimé à 30 jours ouvrables à partir de la signature du contrat.

## **9. Profil requis du cabinet**

Le cabinet doit disposer d'une équipe dirigée par un chef d'équipe expérimenté et avoir les expériences et qualifications suivantes :

- Plus de 3 ans d'expérience dans le domaine de classement et d'archivage des documents (version électronique et physique) ;
- Justifier d'au moins 02 expériences dans la mise en œuvre des activités similaires ;
- Disposer de compétences pour mieux examiner les documents qui vont être archivés afin de bien déterminer les tâches nécessaires à leur archivage ;
- Une bonne connaissance des techniques et approche de classement est indispensable ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique.

## **10. Composition de l'équipe**

- Un chef de Mission, Expert en communication, sciences sociales (sciences économiques et/ou de gestion, sciences de l'éducation, et sociologie ou équivalent) et/ou en développement de stratégies ;
- Archiviste ;
- Informaticien.